



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Martinique

LISTE DES PIÈCES POUR UNE ENTREE DE CHAMP AU REPERTOIRE DES METIERS D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

- 2 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale de la décision de modification de l'objet
- Exemplaire du journal d'annonces légales ou copie de la demande de publication comportant le nom du journal et la date de parution
- Extrait Kbis de moins de 3 mois avec l'historique des modifications précédentes
- 2 exemplaires des statuts modifiés
- Copie de la Pièce d'identité en cours de validité + original
- Attestation sur l'honneur de non-condamnation
- Attestation de stage de préparation à l'installation ou dispense ou report
- Carte d'assuré social (si gérant majoritaire)
- Copie des diplômes, des certificats de travail et certificats nécessaire à l'exercice de l'activité
- Déclaration de qualification + contrat à durée indéterminée + qualification
- 2 copies de l'Attestation Formation Hygiène pour les activités de l'alimentation
- 2 copies Permis d'exploitation pour la vente de boissons
- Bail commercial établi au nom de la société ou titre de propriété ou contrat de domiciliation (pour les sociétés de domiciliation) ou Notification de la demande d'autorisation au bailleur et son accord (si le siège est dans un local d'habitation)
- Avis de situation INSEE
- Si mandataire : 2 pouvoirs + 2 copies de la pièce d'identité + original

N.B. : Vous munir de vos copies

FRAIS

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT :
 - REGISSEUR DES RECETTES DU T.G.I. DE FORT DE FRANCE :
- (En cas de paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES - REPERTOIRE DES METIERS

**Réception du public : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h30 sauf le jeudi Mandataires sur RDV
le mardi après-midi de 14h00 à 16h00 sur RDV**